

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune	DM 2012
---------------------	-----------------------------------	---------

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 4

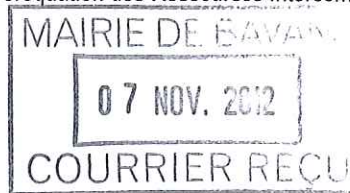
## Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés	27
VOTES : Contre	0
Pour	27
Date de convocation :	04/10/2012

L'an deux mille douze, le 18 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice sauf Elisabeth MORACHETTI a donné procuration à Jocelyne MERAUX, Pascal PAGNOT a donné procuration à Marcel MOUHOT, Nathalie ATAR a donné procuration à Jean-Claude GIRARD.

Objet : Virement de crédits : participation FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)



Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 73925-020 : Fonds péréquat° recettes fiscal		6 244.00 E
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>		<b>6 244.00 E</b>
D 022-020 : Dépenses imprévues fonctionnemen	6 244.00 E	
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct</b>	<b>6 244.00 E</b>	

Certifié exécutoire par Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 18/10/2012 et de la publication le 18/10/2012.

A Bavans, le 18/10/2012.



ont signé les membres présents  
pour extrait conforme  
Le Maire

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
Transmise à la Préfecture le 18/10/2012  
Publiée le 18/10/2012  
**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire

